

n° I-2026-01

République Française

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DÔME

INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décisions du Président prises par délégation du Conseil d'administration Séance du 3 février 2026

L'an deux mille vingt-six le 3 février à 11 h 00,

le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme s'est réuni, en session ordinaire, au siège, 7 rue Condorcet à Clermont-Ferrand sous la présidence de Tony BERNARD, Président.

Date de convocation : le 27 janvier 2026

Secrétaire de séance : François RAGE

Conseillers en exercice : 29

présents : 20

représentés et votants : 24

Membres titulaires présents :

- en présentiel : Tony BERNARD, Hélène BOUDON, Nadine BOUTONNET (avec le pouvoir de Chantal FACY), Pascale BRUN, Hervé PRONONCE (avec le pouvoir de Sylviane KHEMISTI) et François RAGE (avec le pouvoir de Cécile GILBERTAS),

- en visioconférence : Martine BONY, Graziella BRUNETTI, Stéphanie FUEYO, Josiane HUGUET, Rodolphe JONVAUX, Florence LEBLOND, Serge MAFFRE, Christine MANDON, Jean-François MESSEANT, Jean-Marc MORVAN (avec le pouvoir de Flavien NEUVY), Cédric ROUGHEOL, Sandrine ROUSSEL, Christophe SERRE et Yannick VIGIGNOL,

Membres titulaires absents et excusés : Dominique BRIAT, Jean-Paul CUZIN, Chantal FACY, Isabelle GAUTHIER, Cécile GILBERTAS, Sébastien GOUTTEBEL, Sylviane KHEMISTI, Flavien NEUVY et Frédéric PILAUD.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Rapporteur : Tony BERNARD

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale,

LE RAPPORTEUR AYANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ

I. Informations sur les décisions du Président prises par délégation du Conseil d'administration :

Le détail des emplois créés pour les missions relatives à l'intérim et à l'appui territorial est présenté, ci-après, en application de la délibération n° 2020-49 du 12 novembre 2020 relative aux délégations de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président.

1- Emplois créés par le pôle intérim :

➔ Période du 13 octobre 2025 au 2 janvier 2026 ➔ 455 postes

A titre d'information, les postes les plus nombreux sont ceux de catégorie C avec 374 postes contre 64 en A et 17 en B.

La catégorie C est la plus représentée avec 82.20 %. La filière technique est la plus représentée avec 75.16 %.

Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

FILIERES	Nb de postes	%
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	32	7.03 %
FILIÈRE TECHNIQUE	342	75.16 %
FILIÈRE MEDICO SOCIALE	67	14.73 %
FILIÈRE ANIMATION	12	2.64 %
FILIÈRE CULTURELLE	2	0.44 %
TOTAL	455	100

Grade / Emploi	Catégorie	Nb de postes par grade	A	B	C	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	15				
ADJOINT D'ANIMATION	C	12				
ADJOINT TECHNIQUE	C	33				
AGENT D'ACCUEIL	C	9	A	64	14.07 %	
AGENT DE MAINTENANCE	C	5	B	17	3.74 %	
AGENT D'EXPLOITATION DES ROUTES	C	82	C	374	82.20 %	
AGENT POLYVALENT	C	186	TOTAL	455	100.00 %	
AGENT ADMINISTRATIF MNA	C	1				
ASSISTANT ADMINISTRATIF	B	9				
GESTIONNAIRE RH	B	2				
ASSISTANT SOCIAL APA	A	4				
ASSISTANT SOCIAL POLYVALENT	A	21				
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	1				
OPERATEUR	C	4				
CONSEILLER ECONOMIQUE SOCIAL ET FAMILIALE	A	2				
CUISINIER	C	21				
GARDIEN	C	6				
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	A	2				
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	1				
INFIRMIER+SAGE FEMME	A	2				
PUERICULTRICE	A	10				
PSYCHOLOGUE ASE	A	1				
MEDECIN	A	2				
RESPONSABLE DOCUMENTAIRE	B	1				
SECRETAIRE MEDICO SOCIALE	A	1				
SECRETAIRE MEDICO SOCIALE	B	4				
TRAVAILLEUR SOCIAL	A	12				
TRAVAILLEUR SOCIAL ASE	A	6				
TOTAL	455					

2- Emplois créés par le service appui territorial :

Filière	Cat.	Grade	Quotité tps de travail 35ème	Motif	N° arrêté	Date de création	Date de suppression	Nb postes
Administrative	B	Rédacteur	35/35ème	Accroissement temporaire d'activité - Art L 332-23 1° CGFP	2025-654	13/11/2025	31/01/2026	1
Administrative	C	Adjoint administratif	35/35ème	Remplacement d'un agent indisponible - Art L 332-13 CGFP	2025-654	17/11/2025	30/11/2025	1
Administrative	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35/35ème	Remplacement d'un agent indisponible - Art L 332-13 CGFP	2025-687	01/12/2025	31/12/2025	1
Administrative	B	Rédacteur	12/35ème	Accroissement temporaire d'activité - Art L 332-23 1° CGFP	2025-706	12/12/2025	31/03/2026	1
Administrative	B	Rédacteur	24/35ème	Accroissement temporaire d'activité - Art L 332-23 1° CGFP	2025-706	15/12/2025	11/01/2026	1
Administrative	A	Attaché	35/35ème	Remplacement d'un agent indisponible - Art L 332-13 CGFP	2025-808	01/01/2026	15/02/2026	1
Administrative	C	Adjoint administratif	35/35ème	Remplacement d'un agent indisponible - Art L 332-13 CGFP	2025-808	01/01/2026	31/08/2026	1
Total postes créés								7

REPARTITION DES POSTES CREEES PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE		
Catégorie	Nombre	Part des postes créés %
A	1	14%
B	3	43%
C	3	43%
TOTAL	7	

REPARTITION DES POSTES CREEES PAR FILIERE		
Filière	Nombre	Part des postes créés %
Administrative	7	100%
Technique	0	%
Médico-sociale	0	%
TOTAL	7	

II. Informations diverses :

► Synthèse des réunions du Conseil de discipline de l'année 2025 :

Collectivités		Sanction demandée	Grade de l'agent	Avis rendu
1	La Bourboule	révocation	adjointe administrative	révocation
2	Courpière	exclusion définitive du service	adjointe technique stagiaire	exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 3 jours
3	Moissat	exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 24 mois assortie d'un sursis de 6 mois	adjoint technique	exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 24 mois assortie d'un sursis de 6 mois
4	Clermont Auvergne Métropole	exclusion définitive du service	adjointe technique stagiaire	sursis à statuer
5	Vic-le-Comte	révocation	rédacteur	révocation
6	Gerzat	exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 15 jours	adjoint technique	exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 4 jours
7	Issoire	révocation	technicien	exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 2 ans
8	Clermont Auvergne Métropole	exclusion définitive du service	adjointe technique stagiaire	exclusion définitive du service
9	SMCTOM Haute Dordogne	exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 6 mois	adjoint technique	exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 6 mois
10	Lempty	révocation	adjoint technique	révocation
11	Aydat	révocation	technicien principal de 2 ^{ème} classe	révocation
12	Les Martres-de-Veyre	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 4 jours	adjointe technique	Blâme
13	SICTOM des Couzes	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 2 ans	adjoint technique	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 18 mois
14	Clermont Auvergne Métropole	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée d'1 an	adjoint technique	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée d'un mois
15	Clermont Auvergne Métropole	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 2 ans	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Blâme

► Synthèse des réunions de la CCP en formation disciplinaire de l'année 2025 ► aucune réunion.

► Prochain Conseil d'administration : le mardi 10 mars 2026 à 11 h 00 (vote de budget).

Le Conseil d'administration prend acte de ces informations.

Le Président,

 Tony BERNARD
 Maire de Châteldon


 CENTRE REGIONAL DE GESTION DE LA F.P.T.
 DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

n° I-2026-02

République Française

**LE CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU PUY-DE-DÔME**

**INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport d'activité des services de l'année 2024
Séance du 3 février 2026**

L'an deux mille vingt-six le 3 février à 11 h 00,
le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme s'est réuni, en session ordinaire, au siège, 7 rue Condorcet à Clermont-Ferrand sous la présidence de Tony BERNARD, Président.
Date de convocation : le 27 janvier 2026
Secrétaire de séance : François RAGE

Conseillers en exercice : 29

présents : 20

représentés et votants : 24

Membres titulaires présents :

- en présentiel : Tony BERNARD, Hélène BOUDON, Nadine BOUTONNET (avec le pouvoir de Chantal FACY), Pascale BRUN, Hervé PRONONCE (avec le pouvoir de Sylviane KHEMISTI) et François RAGE (avec le pouvoir de Cécile GILBERTAS),

- en visioconférence : Martine BONY, Graziella BRUNETTI, Stéphanie FUEYO, Josiane HUGUET, Rodolphe JONVAUX, Florence LEBLOND, Serge MAFFRE, Christine MANDON, Jean-François MESSEANT, Jean-Marc MORVAN (avec le pouvoir de Flavien NEUVY), Cédric ROUGHEOL, Sandrine ROUSSEL, Christophe SERRE et Yannick VIGIGNOL,

Membres titulaires absents et excusés : Dominique BRIAT, Jean-Paul CUZIN, Chantal FACY, Isabelle GAUTHIER, Cécile GILBERTAS, Sébastien GOUTTEBEL, Sylviane KHEMISTI, Flavien NEUVY et Frédéric PILAUD.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Rapporteur : Tony BERNARD

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale,

LE RAPPORTEUR AYANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ

En application de l'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion, il appartient au Conseil d'administration de se prononcer sur le rapport annuel d'activité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

C'est dans ce cadre qu'est présenté le rapport d'activité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour l'année 2024 ci-annexé.

Le Conseil d'administration prend acte de cette présentation.

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon



Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

Rapport d'activités

cdg⁶³

Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme

Le Centre de Gestion

Un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
LES FAITS MARQUANTS.....	4
LES CHIFFRES CLÉS.....	6
ACCOMPAGNER.....	8
PROMOUVOIR.....	9
IMPULSER.....	10
DIALOGUER	12
PERSPECTIVES 2025	13
ORGANISATION DU CDG.....	15
ORGANIGRAMME	17

Le mot du Président



Suite aux lois de décentralisation, deux établissements publics ont vu le jour pour soutenir les collectivités territoriales et les établissements publics dans leur rôle d'employeur. Il s'agit du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sur toutes questions liées à la formation et les Centres de Gestion (CDG) pour tout ce qui concerne les ressources humaines. Dans chaque département, les Centres de Gestion agissent pour le compte des collectivités qui lui sont affiliées soit à titre obligatoire (lorsque la collectivité emploie moins de 350 agent·e·s), soit à titre volontaire.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme s'attache à promouvoir les valeurs fondamentales du service public et la diversité des métiers. Outre les missions obligatoires définies par la loi (bourse de l'emploi, concours, suivi des carrières des agents, exercice du droit syndical, secrétariat des instances paritaires et médicales...), le Centre de Gestion a élargi son domaine d'intervention en développant des missions complémentaires en lien avec les ressources humaines.

Ainsi, il propose des prestations dans de nombreux secteurs comme la santé au travail, la mise à disposition d'agent·e·s dans le cadre de l'intérim ou du remplacement, le conseil en recrutement, l'assurance statutaire, la retraite, l'archivage...

Le Centre de Gestion se tient quotidiennement à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser. Je vous invite à utiliser ces ressources, à contacter les services et à faire connaître à la Direction générale l'ensemble de vos besoins. Nous mettrons tout en œuvre pour vous apporter des solutions concrètes.

Tony BERNARD
Maire de Châteldon
Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
du Puy-de-Dôme

Les faits marquants

SUR L'ANNÉE 2024

Développer une véritable présence sur les réseaux sociaux linkedin et you tube



Continuation des «Ateliers AGIRHE» délocalisés en collectivité ou au Centre de Gestion.



Programmation mensuelle de Matinales RH, rendez-vous d'une heure en visioconférence sur une thématique d'actualité avec mise à disposition des enregistrements sur le site internet.



Réalisation de vidéos pour présenter les acteurs de la prévention



Programmation mensuelle de réunions thématiques portant sur la prévention des risques professionnels



Renforcer les équipes par la pérennisation de postes pour développer les missions auprès des collectivités (services finances/intérim/archives/carrières/concours...).



Renforcer le dispositif de conventionnement propre au signalement des actes de violences, discriminations, agressions.



Développement d'actions internes de qualité de vie au travail et des conditions de travail (massages, nutrition, sports...)



Les évènements

10 MARS 2024

2^e édition du Forum des métiers territoriaux



10 MAI 2024

Clôture formation secrétaire général-e de mairie



SEPTEMBRE / OCTOBRE 2024

4 rencontres territoriales (Saint Gervais-sous-Meymont, Saint-Gervais-d'Auvergne, Champeix, Clermont-Ferrand)



5 NOVEMBRE 2024

Théâtre Forum - sensibilisation au handicap



12 AU 25 NOVEMBRE 2024

Exposition violences faites aux femmes



15 NOVEMBRE 2024

Les olympiades de la prévention



4 DÉCEMBRE 2024

Rencontre des président-e-s de la Région Aura



9 DÉCEMBRE 2024

Journée de la laïcité en collaboration avec l'Université Clermont Auvergne et le CNFPT



Les chiffres clés

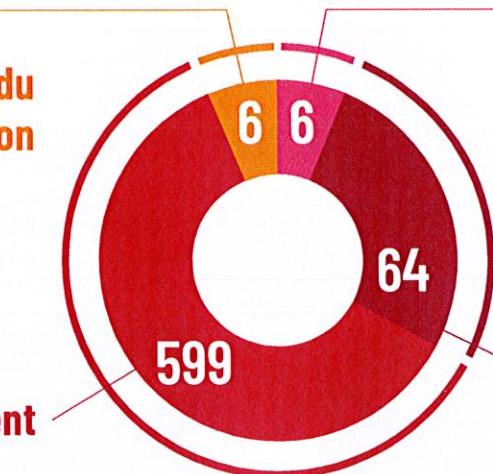
DIRECTION GÉNÉRALE

6 Réunions du Conseil d'administration

représentant :

- 51 délibérations
- 5 informations

599 Arrêtés du Président



6 Saisines du Conseil de discipline

dont :

1 avis rendu pour 1 révocation

64 Saisines des référents déontologue et laïcité

IALOGUE SOCIAL



ACCUEIL



360

dossiers de liquidation de pension CNRACL instruits dans le cadre des conventions «Assistance Retraites».

CONCOURS

8 500

euros économisés en recourant à la dématérialisation de la correspondance avec les candidat-e-s (convocation, envoi de résultats).

3 991

bulletins de salaire
· 2161 contrats
· 246 arrêts maladie (maladie ordinaire, congés maternité ou paternité, accidents du travail).

563

heures de formation dispensées au cours de deux formations de secrétaire général-e de mairie.

9

contrats d'apprentissage pour des personnes en situation de handicap conclus dans les collectivités par l'intermédiaire du CFAS.



4 570

opérations traitées sur la Bourse de l'emploi.



138

interventions de soutien au secrétariat de commune

**SANTÉ AU TRAVAIL**

- 62** Accompagnements sociaux
- 92** Études ergonomiques pour l'ensemble des 3 versants de la Fonction Publique.
- 97** Dossiers présentés en moyenne chaque mois au Conseil médical.
- 605** Entretiens individuels réalisés par les psychologues du travail.
- 837** Réponses apportées par courriel aux collectivités pour l'accompagnement des inaptitudes physiques.
- 1 023** Réponses apportées par les préventeurs par courriel lors de sollicitations des collectivités.
- 3 976** Appels transmis au secrétariat médical
- 16 444** Agent·e·s suivi·e·s en santé au travail.

VIE AU CDG 63**► 20**

mouvements de personnel sur l'année (dont 12 arrivées et 8 départs tous statuts confondus).

APPUI CONSEIL

60 heures de co-construction avec les collectivités, les établissements publics et les services du Centre de Gestion pour définir les missions et la place du service conseil en organisation

Accompagner



DIALOGUE SOCIAL

- Accompagner la mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat dans les collectivités et établissements publics en lien avec le service conseil statutaire.

EMPLOI

- Expérimenter les premiers accompagnements individuels chez les employeurs territoriaux pour la réalisation du rapport social unique.

APPUI CONSEIL

- Accompagner à la mise en œuvre juridique de la réforme liée à l'emploi de secrétaire général.e de mairie, en collaboration avec le service carrières.
- Développer de nouveaux outils pédagogiques synthétiques et schématiques pour apporter une information générale de premier niveau aux gestionnaires ressources humaines.
- Créer la nouvelle mission de conseil en organisation pour proposer un levier stratégique au service des collectivités et établissements publics du territoire.



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Accompagner la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire pour la garantie prévoyance - contrat collectif - prenant effet au 1^{er} janvier 2025 et pour les labellisations, avec deux comités sociaux territoriaux dédiés et un engagement fort du pôle finances.



PARCOURS PROFESSIONNEL

- Aider à constituer les premières listes d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur par promotion interne sans quota dans le cadre du plan de requalification des secrétaires générales-aux de mairie.
- Créer des procédures de délégation sur la plateforme PEP'S afin de permettre l'instruction des dossiers de liquidation de pension des agents affiliés à la CNRACL pour les employeurs adhérents à la mission « assistance retraite ».



VIE DU CDG

- Établir des conventions avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme et l'Armée pour susciter les vocations à devenir réserviste ou sapeur-pompier volontaire.
- Assouplir les conditions de télétravail des agents pour articuler au mieux les temps de vie.
- Mettre en place le dispositif de don de jours entre agents dans le cadre réglementaire du Code de la Fonction Publique.
- Instaurer un service d'accompagnement psychologique extérieur pour les agents du Centre de Gestion qui ne peuvent pas bénéficier de l'accompagnement interne pour des raisons déontologiques.
- Favoriser le développement des compétences par une politique de formation soutenue, qu'elle soit individuelle ou collective, en externe ou en interne.

Promouvoir



EMPLOI

- Présenter au réseau départemental des responsables formation les prestations du CDG en matière de conseil en évolution professionnelle.
- Maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap par la continuité de la collaboration du CDG au salon Handisup.
- Développer l'attractivité des métiers de la Fonction Publique Territoriale :

➤ Pour les étudiants :

Participation au premier «Forum de la Fonction Publique» organisé pour les étudiants de l'IRPAG (Institut Régional de Préparation à l'Administration Générale).

➤ Pour la jeunesse (16 à 25 ans) :

Participation au Salon des Opportunités organisé par la Ville de Clermont-Ferrand.

APPUI CONSEIL

- Animer les premiers «Guichets Retraites» à destination des agents de Clermont Auvergne Métropole : conseils concrets et estimation pour les agents souhaitant se renseigner sur leurs droits à retraite.
- Informer les agents contractuels du pôle Intérim sur les procédures ressources humaines mises à jour réglementaires, les conséquences de la maladie, relations avec la CPAM, ...) par le biais de supports de communication joints aux bulletins de paie.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Animer 60 «Ateliers AGIHRE» auprès de 115 collectivités et établissements publics affiliés : les gestionnaires carrières du CDG se rendent dans les collectivités pour présenter le logiciel Agirhe, mettre à jour les dossiers carrières informatiques et individuels des agent·e·s.



EMPLOI

- Mettre en place un Comité de Pilotage pour la conception d'un diplôme universitaire de secrétaire général de mairie, en lien avec l'Université Clermont Auvergne et l'Association des Maires de France pour le département du Puy-de-Dôme.
- Développer une application de gestion informatisée des agents contractuels (MATPLUS) pour le pôle compétences et développement.
- Actualiser la convention d'adhésion des collectivités au pôle intérim.



APPUI CONSEIL

- Recruter une conseillère en évolution professionnelle pour renforcer l'expertise du CDG et préparer le développement de nouvelles missions en la matière.
- Créer la mission d'accompagnement social (cf. FOCUS).



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Développer l'ergonomie préventive et une culture commune en santé mentale.
- Mettre en place une application de téléphonie via l'ordinateur.
- Améliorer la QVCT au sein du CDG (conventions, ASA, ...).

Impulser



PARCOURS PROFESSIONNEL

- Proposer un partenariat avec le CNFPT sur la formation obligatoire laïcité pour l'ensemble des collectivités.
- Expérimenter la dématérialisation de la correction des épreuves écrites d'admissibilité.
- Redéfinir le calendrier et les procédures fiabilisant l'instruction des dossiers de promotion interne avec quotas.
- Encadrer la mise en place des avantages spécifiques d'ancienneté au titre de l'avancement d'échelon des agents occupant les fonctions de Secrétaire Général de Mairie (paramétrage AGIRHE, accompagnement des révisions des Lignes Directrices de Gestion...).
- Proposer dans le cadre du travail de l'ANDCDG une réflexion à l'échelle nationale pour mutualiser davantage l'organisation des opérations concours à faible nombre de candidats.



VIE DU CDG

- Réfléchir à la mise en place d'un dispositif interne de signalement des actes de violence et de harcèlement.
- Constituer l'équipe du projet d'extension bâimentaire en mobilisant les ressources internes du CDG (première phase opérationnelle).
- Lancer le concours de maîtrise d'œuvre du projet d'extension bâimentaire.
- Développer une application pour l'entretien et le contrôle technique du parc des véhicules (CARGEST).
- Engager la réflexion sur l'organisation du travail.
- Mettre en place un étiquetage sur chaque dépense de fonctionnement afin de les catégoriser selon leur éco-responsabilité.

Focus



U La mission d'accompagnement social :

Le Centre de Gestion propose aux collectivités et établissements publics conventionnés sur la mission santé, sécurité et qualité de vie au travail un service d'accompagnement social destiné aux agent·e·s (prévention de la désinsertion professionnelle et accompagnement social individualisé dans les situations de changement, de rupture et/ou d'adaptation professionnelle).

Dialoguer



EMPLOI

- Participer à l'enquête nationale de l'ANDCDG relative au métier de Secrétaire Général.e de Mairie (SGM) : conditions de travail, difficultés rencontrées, besoins spécifiques...



APPUI CONSEIL

- Animer le réseau des SGM :
 - Participer aux travaux de l'ANDCDG pour la création d'un guide relatif à l'animation du réseau des SGM.
 - Dialoguer avec les différentes intercommunalités puydomoises en vue d'initier des partenariats dans le cadre des actions de cohésion et/ou formation des SGM engagées sur leurs territoires.
- Réaliser un travail de co-construction avec un panel représentatif de collectivités afin de mettre en place un service conseil en organisation adapté aux attentes et besoins de ces dernières.



PARCOURS PROFESSIONNEL

- Intensifier le dialogue avec les collectivités et établissements publics de moins de 50 agents afin d'échanger autour de l'évolution du statut de SGM et des impacts induits sur leurs Lignes Directrices de Gestion (LDG).



VIE DU CDG

- Organiser et accueillir la conférence des Présidents des CDG de la région AuRA le 4 décembre 2024.
- Engager une réflexion sur les différents outils et process RH (règlements/logiciels métiers).



Perspectives 2025

APPUI CONSEIL

- Promouvoir et développer la mission facultative relative au conseil en organisation.
- Élaborer une cartographie des dispositifs et des accompagnements proposés par le Centre de Gestion.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Développer la mission exercée par les agents chargés des fonctions d'inspection (ACFI) auprès des collectivités non affiliées.
- Déployer la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire (PSC) pour les volets prévoyance et santé.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Mener la campagne de renouvellement des adhésions aux conventions d'assistance retraite.
- Affirmer la place du Centre de Gestion comme autorité organisatrice de concours dans le cadre de processus qualitatif (traçabilité, finances, méthodologie...) et prospectif (groupes de travail nationaux et régionaux sur l'avenir des concours...).

VIE DU CDG

- Continuer de mettre à jour les outils de gestion du personnel du Centre de Gestion (règlement intérieur, plan de formation, plan de déplacements, temps de travail, recrutement...).
- Poursuivre la mise en application du Règlement Général à la Protection des Données.

Focus



U Des projets innovants à compter de 2025 :

- Soutenir l'organisation, dès 2026, de l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2ème classe dans le cadre, notamment, de la réforme relative au statut des secrétaires généraux de mairie.
- Structurer et animer le réseau départemental des secrétaires généraux de mairie.
- Développer et valoriser la formation au métier de secrétaire général-e de mairie par la mise en place d'un diplôme universitaire.
- Promouvoir et déployer la mission facultative relative à la réalisation de bilans de compétences.
- Préparer la mise en œuvre de la gestion électronique des données (GED).
- Planifier et organiser les élections professionnelles 2026.
- Identifier les principaux axes du projet d'établissement du Centre de Gestion en intégrant la démarche de responsabilité sociale des organisations (RSO).
- Définir le projet bâimentaire du Centre de Gestion.

Organisation du CDG

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU



Président
Tony BERNARD
Maire de Châteldon



2^e Vice-président
Hervé PRONONCE
Maire de Le Cendre



4^e Vice-président
Cédric ROUGHEOL
Maire de Puy-Saint-Galmier



1^{ère} Vice-présidente
Nadine BOUTONNET
Maire-adjointe
de Ménétrol



3^e Vice-présidente
Pascale BRUN
Maire d'Augnat



Secrétaire
François RAGE
Vice-président
de Clermont Auvergne Métropole



LES MEMBRES DU COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Prénom	Nom	Qualité	Commune
François	RAGE	Vice-président	Clermont Auvergne Métropole
Christophe	SERRE	Vice-président	Dômes Sancy Artense
Sébastien	GOUTTEBEL	Président	SIVOM la Vallée verte de la Couze Chambon



LES MEMBRES DU COLLÈGE SPÉCIFIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NON AFFILIÉS QUI ADHÈRENT AU SOCLE COMMUN DE COMPÉTENCES

Prénom	Nom	Qualité	Commune
Dominique	BRIAT	Conseillère départementale	Département du Puy-de-Dôme
Sylviane	KHEMISTI	Conseillère départementale	Département du Puy-de-Dôme
Jean-Paul	CUZIN	Président	SDIS du Puy-de-Dôme
Serge	MAFFRE	Administrateur	CCAS de Clermont-Ferrand
Frédéric	PILAUD	Conseiller municipal	Ville de Clermont-Ferrand
Yannick	VIGIGNOL	Conseiller municipal	Ville de Clermont-Ferrand



LES MEMBRES DU COLLÈGE DES COMMUNES

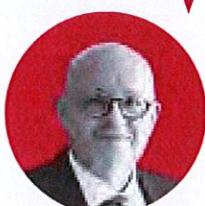
Prénom	Nom	Qualité	Commune
Tony	BERNARD	Maire	Châteldon
Nadine	BOUTONNET	Maire-adjointe	Ménétrrol
Hervé	PRONONCE	Maire	Le Cendre
Pascale	BRUN	Maire	Augnat
Cédric	ROUGHEOL	Maire	Puy-St Galmier
Isabelle	GAUTHIER	Conseillère municipale	Issoire
Jean-Marc	MORVAN	Maire	Orcines
Martine	BONY	Maire	Vernines
Stéphanie	ALLEGRE CARTIER	Adjointe	Ambert
Graziella	BRUNETTI	Maire	St Germain-Lembron
Rodolphe	JONVAUX	Adjoint	Chamalières
Flavien	NEUVY	Maire	Cébazat
Jean-François	MESSEANT	Conseiller municipal	Châtel-Guyon
Cécile	GILBERTAS	Maire	Saint Maurice es Allier
Sandrine	ROUSSEL	Adjointe	Riom
Christine	MANDON	Maire	Aulnat
Josiane	HUGUET	Maire	Bort l'Etang
Hélène	BOUDON	Adjointe	Thiers
Chantal	FACY	Maire	Cunihat
Florence	LEBLOND	Maire	Beaumont Les Randan

Organigramme



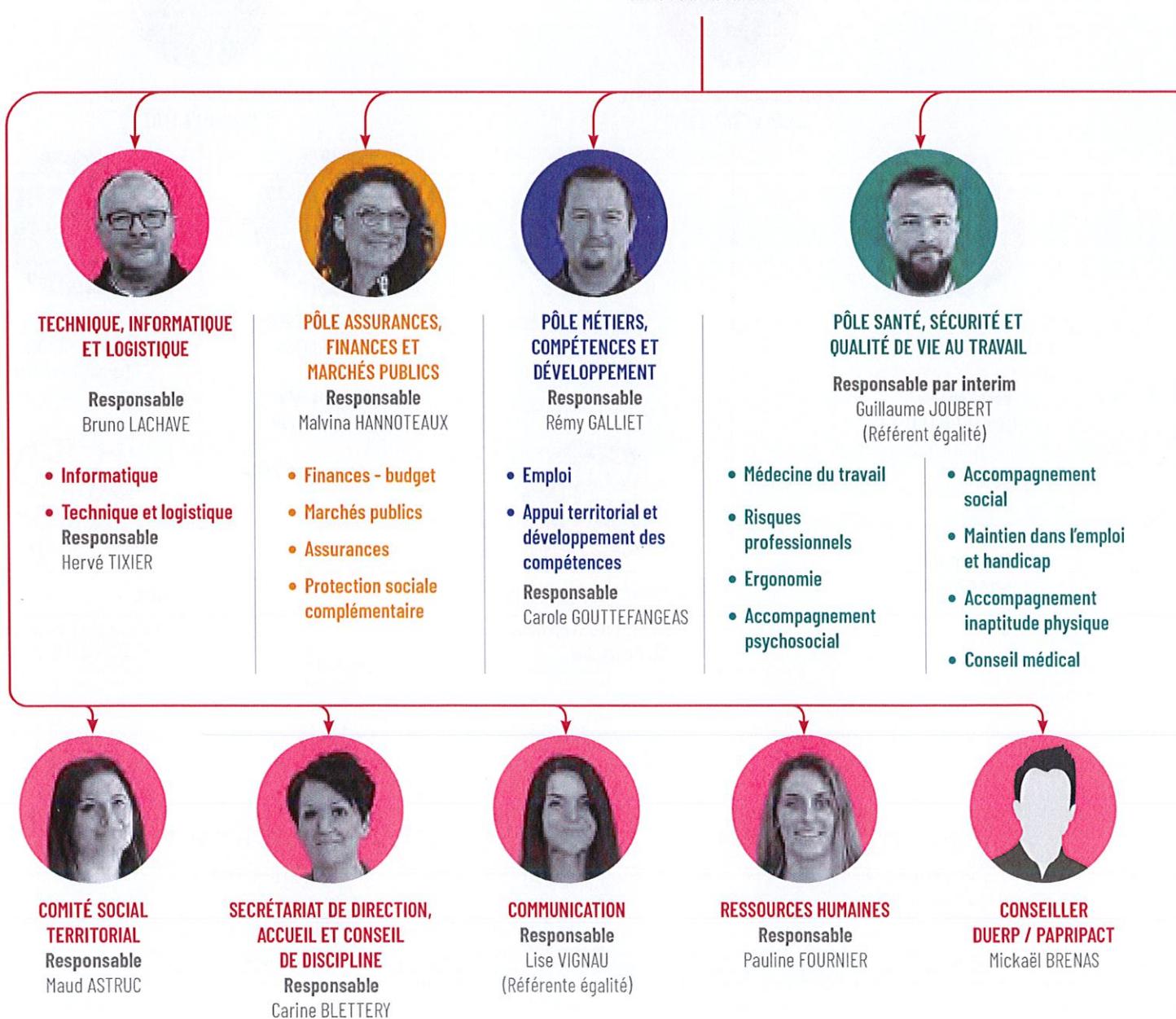
PRÉSIDENT

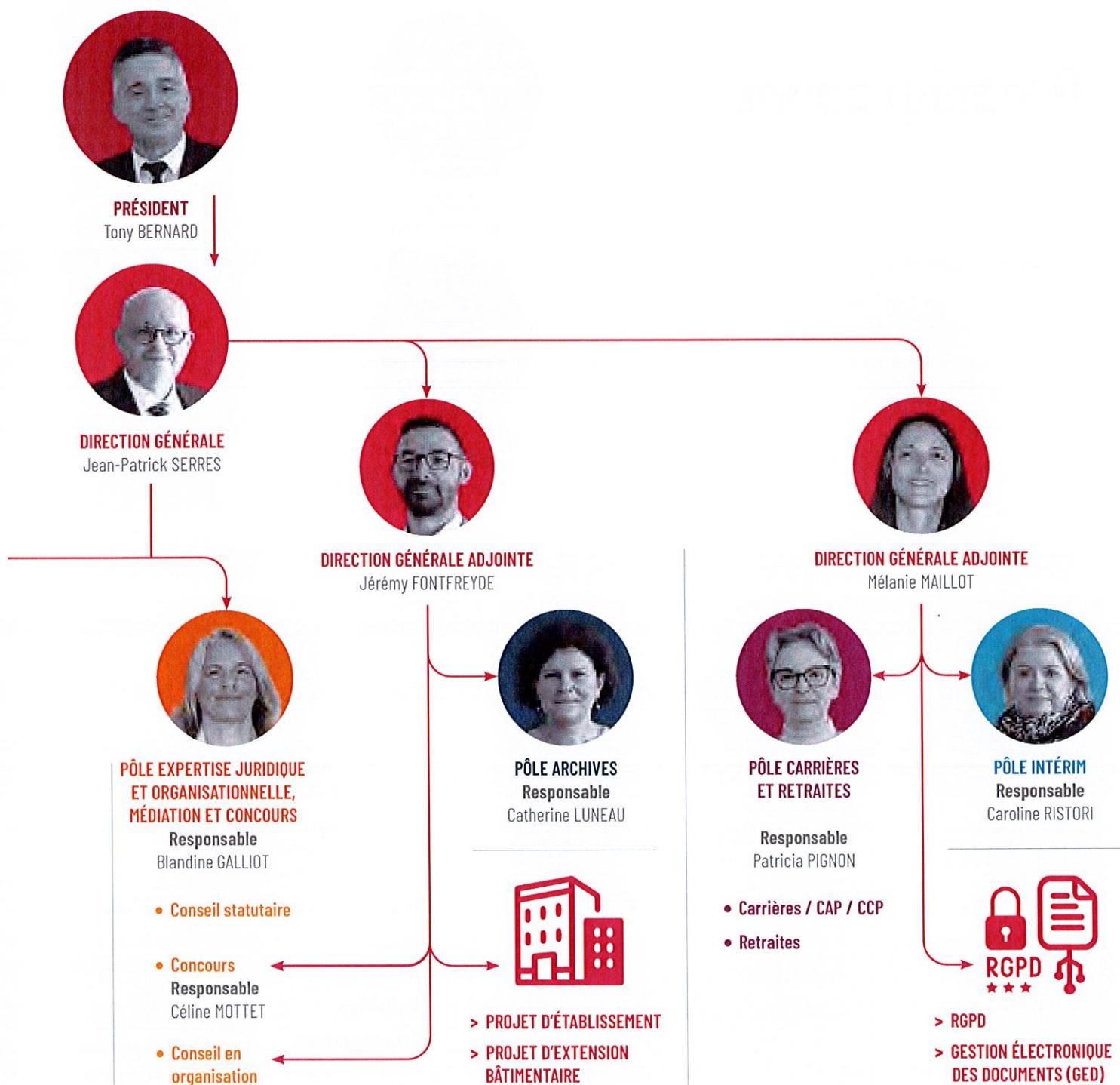
Tony BERNARD



DIRECTION GÉNÉRALE

Jean-Patrick SERRES



**RÉFÉRENTS DISPOSITIF SIGNALLEMENT**

- Guillaume JOUBERT
- Lise VIGNAU

MÉDIAUTEURS

- Blandine GALLIOT
- Mickaël BRENAS
- Mélanie MAILLOT
- Myriam RIMBAUD-FOUGÈRE

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

- Henri DUBREUIL

RÉFÉRENT LAÏCITÉ

- Julien BOUCHET

